

Beauzac *infos*

www.ville-beauzac.fr e-mail: mairie@ville-beauzac.fr



village de la Varenne

Revue Municipale d'Information Juin 2010

N°60



Village de la Varenne sous les couleurs du printemps

Directeur de publication :
Commission «Communication»

Sommaire

p 2

Edito

p 3

Travaux sur la commune

p 5

Vie beauzacoise

p 13

Communautés de communes

p 14

Compte rendu du conseil

p 17

Nos joies - nos peines

p 17

Garde des pharmacies

p 18

Calendrier des manifestations

Un hiver qui se prolonge jusqu'en mai. Un printemps tardif, incertain et frisquet. Voilà ce qui caractérise ce début d'année 2010 sur le plan climatique.

La vie Beauzacoise, relatée dans ce numéro, n'en n'a pas moins été chargée, même si les programmes de travaux ont subi quelques retards.

Je souhaite aujourd'hui aborder deux thèmes : **Citoyenneté** et **Civisme** dont j'ai conscience qu'ils sortent du cadre habituel des éditos.

La citoyenneté c'est d'abord l'appartenance à une Nation. Nous sommes des citoyens français devenus aussi des citoyens européens. Cela donne des droits et des devoirs. Le premier des droits c'est celui de choisir nos représentants à tous les niveaux : c'est le droit de vote... A condition de s'en servir. Que sont devenus les électrices et électeurs aux deux dernières élections, Européennes en 2009 et Régionales en 2010 ? 53,6 % d'abstention en France le 14 mars dernier et 48,9 % au 2^{ème} tour : une bouderie abstentionniste d'une ampleur presque historique. Beauzac s'est mieux comportée avec 47,56 % d'abstention au 1^{er} tour et 43,87 % au second. Compliments aux Beauzacois pour leur sens civique, meilleur que celui de toutes les communes voisines.

On peut certes trouver des raisons à cette non-participation : perte de confiance due à la crise économique qui perdure, scrutin de liste dans des circonscriptions un peu éloignées, scrutins encore récents : 1979 pour les Européennes, 1986 pour les Régionales. Et pourtant, l'Union Européenne et les Régions ne peuvent vivre sans démocratie. Face à cette abstention on ne peut que réagir pour donner du poids à nos représentants. Ne nous plaignons pas d'avoir trop d'élections !

La citoyenneté c'est aussi l'appartenance à une cité. Elle doit se vivre au quotidien ou presque. Elle demande, pour tous ceux qui le peuvent, une participation ou, à tout le moins, une implication dans la vie de la cité. Beauzac est riche de son réseau d'associations. La municipalité les encourage matériellement par des structures, financièrement par des subventions, et moralement par des contacts réguliers lors des manifestations et des assemblées générales.

L'exigence citoyenne va plus loin, jusqu'à accepter des responsabilités. C'est également répondre présent aux fêtes et spectacles donnés à Beauzac. Nul besoin d'aller ailleurs pour assister aux manifestations qui ont lieu chez nous. C'est enfin, pour être complet, fréquenter les commerces locaux qui s'efforcent d'être largement ouverts et accueillants. Utilisons les services proposés à nos portes !

Comment ne pas déplorer encore plus ce printemps, à Beauzac comme dans l'Yssingelais **les actes d'incivilité** qui se multiplient : délinquance, effractions, dégradations des biens privés mais aussi communaux, cambriolages dans les commerces, écoles, vestiaires, médiathèque, garage et il n'y a pas si longtemps, à la Mairie (en 2005). Notre devoir, comme notre intérêt, c'est d'être prudents, vigilants, de **faire preuve de civisme** et de solidarité. Car il n'est pas question de céder devant ceux qui ne respectent ni les biens d'autrui, ni les lois républicaines.

Soyons lucides et citoyens jusqu'au bout. Nous devons assumer notre pays, le grand et le petit, dans ses ombres et ses lumières. Et construire ensemble un mieux-vivre pour le bien-être de tous.

Jean PRORIOL
Député-Maire

AMÉNAGEMENT CENTRE BOURG

Les travaux engagés depuis début février avancent malgré des conditions climatiques défavorables. On commence à prendre la mesure de ce nouvel espace aéré qui dégage une vue, jusque là inconnue, de l'église. Malgré l'interdiction de circuler et de stationner prise par arrêté municipal, une tolérance a été acceptée par les entreprises. La pose des pavés va nécessiter l'application stricte de cet arrêté. Nous demandons un peu de compréhension et de patience aux riverains et usagers. La fin du chantier est prévue fin juin 2010.

ÉGOUTS DE CHAZELET

Après des travaux de longue durée, dans des conditions météorologiques difficiles, l'Entreprise BOUCHARDON de Sainte Agrève a terminé le chantier de modernisation du réseau d'eau potable et la desserte en assainissement du village de Chazelet. Les chaussées sont maintenant remises en état.

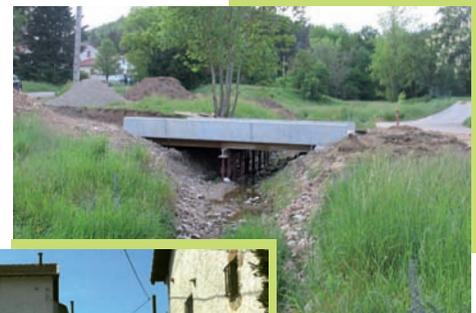


RUE DE LA VIERBE

La plupart des terrains sont désormais construits ; la réfection définitive de la rue a pu être réalisée. Les eaux pluviales sont canalisées. Une couche d'enrobé et un caniveau central en résine donnent à cette rue un nouveau «look». Les riverains peuvent circuler normalement et l'érosion provoquée par l'eau à chaque pluie n'est plus qu'un mauvais souvenir.

PROGRAMME DE GOUDRONNAGE

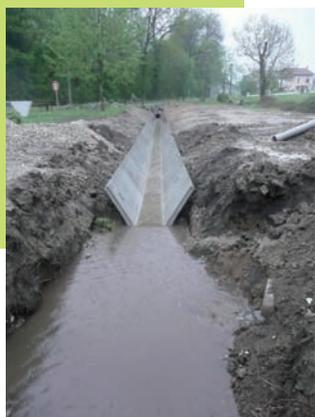
Les travaux de goudronnage sont actuellement en cours. Suivant le programme prévu, ce sont : une partie du chemin du Rousson aux Pinatons, le chemin d'accès aux maisons de Montillon, l'entrée de Pirolles, la route du Theil, les refuges du chemin de Brenas et une partie du village ainsi qu'une partie de Bransac qui voient s'activer l'entreprise PAULET. Certains de ces chemins ont été détériorés par les fortes pluies de la Toussaint 2008. Les deux gués de Bransac sont remplacés par un petit pont et le pont de Bérard, provisoirement consolidé, sera refait en tout tonnage probablement en automne si toutes les autorisations sont obtenues.



pont de Bransac



Pirolles



Eaux Pluviales et Égouts de la Croix Verte

Lors des fortes pluies de la Toussaint 2008 les maisons de la Rue de Pont de Lignon au niveau de la maison St Régis ont subi de gros dégâts. Près d'un mètre d'eau s'est accumulé au point bas de la rue ; les bouches d'égout se sont soulevées sous la force des eaux pluviales. Une étude a permis de constater que le tuyau d'égout au niveau de la Croix Verte ainsi que le tuyau d'eaux pluviales au niveau de la salle polyvalente étaient presque entièrement bouchés par les racines des saules plantés à proximité. L'eau prenait naturellement la route de Pont de Lignon et noyait le carrefour. Les canalisations ont été remplacées. Le coût des travaux s'élève à 34 000 euros.

ENVIRONNEMENT

Les voisins de cet éco-point auraient souhaité un peu plus de civisme de la part de la personne qui a déposé ces encombrants. La destination de l'éco-point est de collecter le verre, le papier, le plastique. Nous rappelons que les encombrants doivent être apportés en déchetterie (Bas ou Monistrol). En cas d'impossibilité contacter la mairie.

Horaires d'été des deux déchetteries :

A NOTER : Du 1^{er} Juin au 31 Août

les deux déchetteries seront maintenant ouvertes le **DIMANCHE** Matin

MONISTROL SUR LOIRE – Lieu-dit « Les Chenèches » - Tél : 04 71 66 39 95

	Matin	Après-midi
Lundi	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00
Mardi	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00
Mercredi	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00
Jeudi	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00
Vendredi	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00
Samedi	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00
Dimanche	9h00 - 13h00	Fermée

BAS EN BASSET – Lieu dit « La France » - Tél : 04 71 66 39 95

	Matin	Après-midi
Lundi	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00
Mardi	Fermée	Fermée
Mercredi	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00
Jeudi	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00
Vendredi	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00
Samedi	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00
Dimanche	9h00 - 13h00	Fermée



HARO SUR LE BRUIT

Dès qu'arrive le printemps, le soleil et la pluie, nous prenons l'habitude de sortir nos tondeuses ou débroussailleuses pour ne pas laisser la nature, en plein développement, nous envahir.

Cependant, pour que tout le monde puisse jouir d'un peu de quiétude et de tranquillité pendant les week-ends et profiter du chant des oiseaux, il est une bonne coutume que de laisser au garage ces machines souvent bruyantes, au moins le **DIMANCHE** et pour les autres jours de la semaine les sortir en respectant des horaires convenables afin de respecter le voisinage.

Une suggestion de bonne conduite serait de tondre le gazon ou de débroussailler : *les jours de semaine de 8h 30 à 12 h et de 14h 30 à 19 h. et le Samedi de 09 h 30 à 12 h et de 15 h à 19 h.*



C.F.V.A. – REMISE DE MÉDAILLES

Cette année au Salon de l'Agriculture à PARIS, La Compagnie Fromagère de Beauzac a reçu la médaille d'Or pour le Saint Agur et la médaille d'Argent pour son fromage «Bleu de chèvre». Félicitations à cette entreprise beauzacoise.

LA BELLE AVENTURE DE CINQ BEAUZACOIS



Cette année, le club cycliste beauzacois participait à la «Flèche Vélocio».

Cette épreuve a lieu tous les ans depuis 1947. Elle se déroule pendant le week end Pascal et consiste à rouler à vélo pendant 24 heures, en équipe constituée de trois à cinq cyclistes. Le parcours est tracé à l'avance par chacune des équipes participantes. Il est déclaré auprès de l'organisateur qui le valide afin d'y établir des points de contrôle. Le point de chute du parcours de chaque équipe doit se situer quelque part en Provence et le kilométrage annoncé peut être dépassé de 25%.

Cette année, une équipe de cinq cyclistes beauzacois, tous licenciés au club de l'ABC, emmenée par le président Daniel Bousqueyraud et complétée par Nadine Robin, Christophe Varenne, Christian Chaize et Jean-François Champeix, est partie de la Chaise-Dieu avec l'objectif ambitieux de parcourir 555 km. Leur périple les emmenait par le Puy, Balbigny, St Etienne, Givors, puis à travers la vallée du Rhône jusqu' à Cavaillon, pour remonter ensuite jusqu' à Cairanne en ayant passé préalablement par Carpentras.

Cette belle aventure, à la fois sportive, humaine et collective a été une grande réussite pour toute l'équipe beauzacoise, car non seulement l'objectif a été atteint, mais en plus a été dépassé, avec 572 km déclarés officiellement par l'organisateur, avec un point de chute à Bollène.

Cerise sur le gâteau, cette performance les classe premiers de l'édition 2010, parmi plus de cinquante équipes engagées et parties de diverses régions de France.

Bravo à eux et chapeau pour cette belle performance qui porte haut les couleurs locales.

SAISON CULTURELLE

Spectacle vivant:

REPAS - CONCERT AVEC SABALY, DUPS'N'KOW ET L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE BEAUZAC

Samedi 19 juin - Fête de la musique organisée par la municipalité, l'Office de Tourisme et la Fanfare. Entrée libre à partir de 19h.

Formé en 2002, Sabaly se dresse comme un pont entre Afrique et France. Ce mariage entre instruments électriques et africains est un mélange réussi de tradition et de modernité pour un groupe qui se veut la représentation d'un monde ouvert et cosmopolite .

Issouf Monkoro, chanteur charismatique du groupe, est un vrai chauffeur d'ambiance et sa joie de vivre est communicative.

D'une voix puissante et chaude, il porte des textes écrits en français et en djoula, dialecte du Burkina. S'inspirant de la vie et du quotidien, ses chansons délivrent avec sincérité et simplicité un message d'amour, de paix et de sagesse.

La musique de Sabaly prend bien ses racines en Afrique mais curieuse de nature, elle se fraye un chemin de par le monde pour se teinter de rock, de funk et de reggae.

Son répertoire rythmé, festif et même parfois explosif, est une envoûtante invitation à la danse.

Entre les différents instruments le dialogue est constant et offre une grande place à l'improvisation et à la magie de l'instant.

Balafon, N'goni, N'tama et autres percussions typiques de l'Afrique portent l'auditeur sur des terres couleur pourpre.

En djoula, Sabaly veut dire la voie du zen et c'est bien dans cet état d'esprit que les membres du groupe ont décidé de vivre leur musique.

<http://www.sabaly.net/>



Spectacle vivant :

MUSIQUES CLASSIQUES DE CINÉMA 7TH ART ORCHESTRA

samedi 17 juillet 20h30 - Espace « La Dorlière »

Vingt-huit musiciens réunis autour du cinéma et de la musique.

Un goût d'avant-première.

Vingt-huit artistes réunis par la passion des cuivres et des percussions.

Vingt-huit musiciens issus des grands orchestres français.

Vingt-huit personnalités qui souhaitent donner vie à un répertoire musical rarement interprété en « live ».

De superbes orchestrations illustrant les « péplums » des temps modernes et qui mettent en scène pas moins de six trompettes, cornets et bugles, six cors, cinq trombones, deux euphoniums, deux tubas, quatre percussions et deux harpes...

Monumental !

Un concert « tout public » du 7th Art Orchestra à marquer d'une pierre blanche pour tous les amateurs de cinéma, pour écouter ou réécouter quelques-unes des plus belles musiques de film : La Guerre des Étoiles composée par John Williams, La Vie Est Belle, Zorro, BenHur, Lawrence D'Arabie, Pirates des Caraïbes, Les Temps Modernes, Les 7 Mercenaires, Il était une fois dans l'Ouest, West Side Story, James Bond...

Billetterie : Plein tarif : 17 € - Tarif abonnement : 15 € - Tarif enfant (- de 12 ans) : 8 €

**Renseignements et réservation à l'Office de Tourisme de Beauzac 04 71 61 50 74
et à l'Office de Tourisme de Monistrol sur Loire 04 71 66 03 14**



Reportage vidéo :

JAPON, FRAGMENTS D'ÉTERNITÉ

samedi 18 septembre 20h30 - Espace « La Dorlière »



Depuis plus de vingt ans, Evelyne et Alain Basset parcourent le monde, non pour accumuler kilomètres et visas, mais pour s'imprégner de son humanité multiple. De cette humanité, que morcellent frontières, langues, religions ou préjugés, leurs images et leurs propos retiennent quelques éléments essentiels : ses croyances et ses rites, ses fêtes, ses travaux quotidiens...

Le Japon est un moment particulier dans la quête d'Evelyne et Alain Basset, parce qu'ici le mode de pensée, la relation à l'autre sont si fondamentalement différents de ce que nous connaissons, qu'ils découvrent littéralement un nouveau monde.

Après une première réalisation en 2000 et un livre en 2003, Japon les délices de l'extrême, ils en reviennent en 2010 avec un nouveau reportage et quelques fragments d'éternité.

Billetterie : Plein tarif : 6 € - Tarif abonnement : 4 €

**Renseignements et réservation à l'Office de Tourisme de Beauzac 04 71 61 50 74
et à l'Office de Tourisme de Monistrol sur Loire 04 71 66 03 14**

ÉCOLE PUBLIQUE

Tout au long de l'année scolaire, le SOU DES ECOLES PUBLIQUES organise de nombreuses manifestations. Les bénévoles aident à financer les activités et les voyages de tous les enfants de l'école.

Le 21 février, la foire à l'andouillette a eu un énorme succès puisque 350 andouillettes ont été vendues. Cette manifestation s'est déroulée devant la Salle Espace des Remparts, elle sera reconduite l'année prochaine.

Du lundi 22 au samedi 27 mars, la 21^{ème} bourse aux vêtements a eu lieu à la Salle de la Dorlière. 9600 articles ont été déposés (soit 1200 articles de plus qu'en 2009) et plus de la moitié ont été vendus. Cette manifestation demande une mise en place importante et les membres du bureau espèrent plus de mobilisation de la part des parents pour la prochaine bourse.



Et maintenant, le Sou organise la fête de l'école, le samedi 19 juin après midi, rue de l'Echauffat. L'année dernière, cette après midi récréative a été une réussite, beaucoup de jeux étaient à disposition des élèves. Le 2 juillet, en soirée, ce sera le concours de pétanque au stade de foot. Les joueurs sont attendus à 18 heures, une restauration sera possible sur place.



A.P.E.L. DE L'ÉCOLE ST JOSEPH

Le 10 avril 2010, ce sont les parents, grands parents et amis qui ont pris, dès 9 heures, le chemin de l'école.

Pour cette journée « portes ouvertes », les élèves de CM2 assuraient l'accueil et le guidage des « nouveaux écoliers ». Les explications allaient bon train et les rires envahissaient les couloirs. Dissipés ces nouveaux élèves !

En classe maternelle, des activités étaient proposées et la maîtresse de petite section présentait le nouvel outil informatique mis à disposition des plus petits.

Dans la nouvelle salle informatique, un atelier « cocktails sans alcool » était tenu par les CE2 et un film vidéo présentait les activités effectuées tout au long de l'année. Enfin, le projet pédagogique des élèves de CM1 « Tintin, objectif lune » était mis en exergue par les enseignantes.

Les deux associations APEL et OGEC étaient aussi présentes pour expliquer aux parents leur rôle et leur fonctionnement.

Pour clôturer cette matinée de découverte et d'échanges, les membres de l'APEL avaient, comme à leur habitude, mis tout en œuvre pour gâter leurs hôtes et rien ne manquait ! Gâteaux, Café, Apéritif, Cake, Toasts,

Tout ce petit monde s'est donné rendez-vous pour la kermesse du 26 juin prochain et invite les beauzacois à partager ce moment convivial.

D'autre part, afin d'aider à financer les activités des enfants de l'école Saint JOSEPH, l'association des parents d'élèves (APEL) a organisé une soirée théâtre le 17 avril dernier à la Dorlière. Deux pièces de théâtre étaient proposées par la troupe « Les Grands Coquins » de Retournac.

La première pièce, interprétée par des adolescents, était une parodie de l'émission télévisée « la nouvelle star ».

La deuxième, jouée par des adultes, s'intitulait « tape sur entrer » mettant en scène une famille de braves paysans de nos campagnes confrontée aux nouvelles technologies et notamment à l'informatique.

Pour cette soirée, le fou rire contagieux était de mise, adieu les soucis et les tracas de la vie quotidienne, assurément le public présent à ces spectacles a pris du bon temps.

NUMÉROTATION DES RUES

La commission « Environnement » du conseil municipal arpente les rues depuis quelques semaines afin de donner un numéro à chaque propriétaire. Actuellement, ce sont les voies du Centre Bourg qui font l'objet de ce travail. Prochainement, les plaques de numérotation seront posées. Chaque propriétaire pourra rajouter ce numéro à son adresse et il sera ainsi plus facilement identifié par la Poste, les Pompiers, les Livreurs, etc...

COMITÉ DE JUMELAGE



Après une très belle édition de La Trouvaille des Remparts début Avril, le Comité prépare maintenant la prochaine Balade des Produits d'un Terroir.

C'est le Dimanche 27 Juin prochain que se déroulera cette manifestation, organisée chaque début d'été sur le circuit de La Garenne et des Pinatons.

Cette année le thème à l'honneur sera celui de La SAVOIE, région riche en traditions et aussi en ... produits gastronomiques !

La Balade débutera à partir de 12h30 au départ de La DORLIERE, pour se poursuivre sur un parcours d'environ 3,5 km de chemins dégagés, ombragés et plats. Retour à La Dorlière pour le dessert.

Nous invitons les Beauzacois à venir nombreux à cette journée placée sous le signe de la convivialité et de l'ambiance joyeuse d'un nouvel été.

Les plus courageux pourront aussi participer à une marche organisée dès le matin 9h, au départ de La Dorlière, pour un parcours d'environ 12 km bien adapté pour ouvrir l'appétit...

Nous vous rappelons que les inscriptions sont obligatoires et peuvent s'effectuer jusqu'au mercredi 23 juin à l'Office de Tourisme (tél : 04 71 61 50 74), le coût est inchangé : 20 € par personne (apéritif et boisson inclus) gratuit pour les enfants de moins de 10 ans.

Réservez dès maintenant ce dimanche festif à Beauzac !

FÊTE PATRONALE

Cette année encore, la fête patronale de Beauzac a eu un franc succès. Les soirs des 7 et 8 mai se sont tenus, deux bals, organisés par le SOU de l'école publique. L'ambiance était assurée par le groupe de sonorisation « Tempo-System », mais également par nos conscrits de la classe 2011. Ceux-ci se sont retrouvés à la mairie le samedi matin lors de l'annuel « Petit-déjeuner des classards » organisé par la municipalité en présence de Monsieur J. PRORIOL.



La retraite aux flambeaux, qui s'est déroulée le samedi soir à partir de 21h30, a vu près de 250 lampions illuminer les rues beauzacoises. Au terme du défilé, les plus jeunes ont reçu des tickets donnant droit à des tours de manège à la fête foraine en échange des « bâtons ». Enfin, pour la deuxième année consécutive, le comité des fêtes a organisé le Corso sur le thème « En Mai, fais ce qu'il te plait ! ». Cette manifestation a connu un franc succès ; un grand nombre de spectateurs a pu apprécier le défilé qui s'est déroulé juste après la pluie... mais comme diront certains « Que serait un week-end de la Vogue sans une goutte de pluie ? »



Avec ce corso, la saison estivale est lancée et le comité des fêtes vous donne rendez-vous le 11 juillet, à Vaures, pour la 2^{ème} course de baignoires.

LA FÊTE DES PLANTES

Près de 30 exposants étaient présents à la fête des plantes, organisée par les Amis Du Vieux Beauzac. Deux passionnées de jardin et de patrimoine sont à l'origine de ce projet Marie Thérèse Dézert et Christiane Pleyne.

Le temps était frais, mais les odeurs des épices, les couleurs vives des rhododendrons, des azalées, la rencontre d'un voisin, d'un ami d'enfance, d'un camarade de classe ont contribué à réchauffer l'ambiance.

Les visiteurs repartaient tous avec une verveine, un arbre, quelques plants de fleurs ou de légumes et des idées d'aménagement de jardin ou de composition florale.

Avec la conférence « Des Graines et des Hommes », la visite du patrimoine, les comptines et la lecture de poèmes, les balades en calèche, la journée a été très animée.

Nous pouvons féliciter tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette manifestation : bénévoles et membres de l'association.



DÉLINQUANCE

En 2009, BEAUZAC a subi 34 délits:

- 4 cambriolages
- 7 affaires de coups et blessures
- 1 menace de chantage
- 3 vols de véhicule
- 5 vols à la roulotte
- 1 vol dans une exploitation agricole
- 1 affaire de proxénétisme
- 1 affaire de stupéfiant
- 2 dégradations de biens publics
- 1 délit pour outrage rébellion
- 3 affaires d'escroqueries, etc, ...

Au cours du premier trimestre 2010, nous avons déjà eu 10 délits:

- 1 cambriolage résidence secondaire
- 1 cambriolage d'entreprise artisanale
- 1 vol de véhicule à deux roues
- 1 vol à la roulotte
- 2 destructions de bien public
- 2 escroqueries, etc, ...

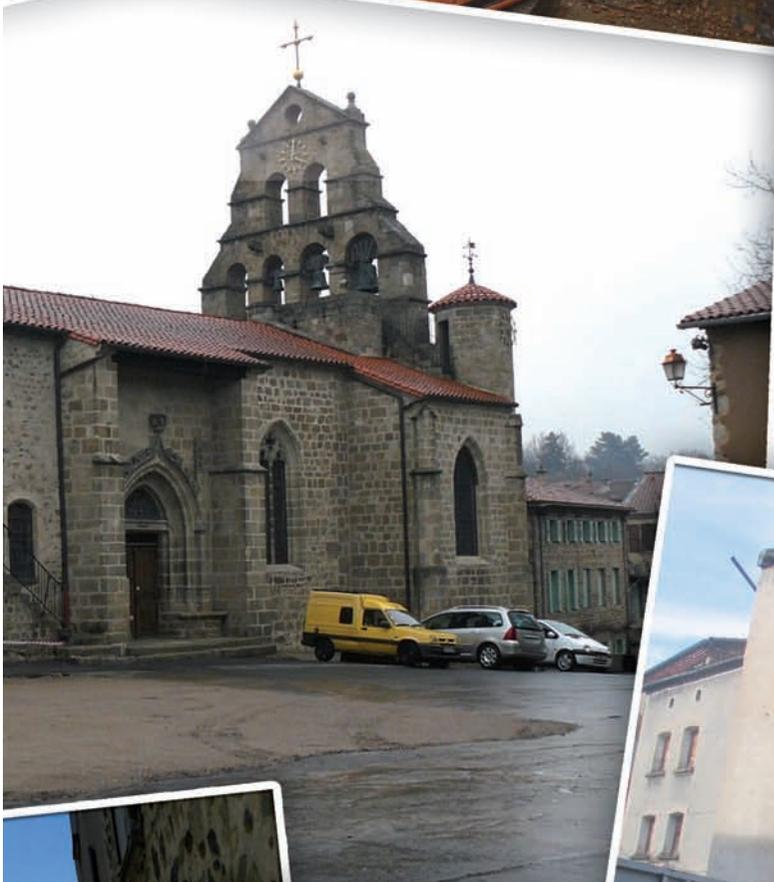
Le constat ne peut laisser les beauzacois indifférents...BEAUZAC, comme toutes les communes environnantes, est confronté à ce problème. La gendarmerie reste vigilante et demande à toutes personnes de signaler les détails ou observations permettant de faire avancer les enquêtes.

..... vie beauzacoise



Aménagement





centre bourg



RENTRÉE SCOLAIRE 2010-2011

Attention, plus que quelques jours pour inscrire vos enfants, en mairie, pour le ramassage scolaire primaire, la navette de Pont de Lignon et la cantine pour l'année scolaire 2010-2011. En effet, les inscriptions seront closes le 25 juin au plus tard.

Le secrétariat de mairie est ouvert le lundi et le samedi de 8h à 12h et le mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.

UNE AUTRE FACON D'ALLER A L'ECOLE : LE PEDIBUS

Depuis déjà plus d'un an, 2 lignes de PEDIBUS ont été créées par des parents bénévoles qui emmènent les enfants à l'école à pied. Pour la ligne du Suc de Chabanou, contacter Cécile OLIER au 06 78 26 31 13 et pour la ligne de la Charreyre contacter Catherine SATRE au 06 79 81 98 41.

PERMANENCE TRANSPORTS GOUNON (Tél. 04 71 75 65 95)

Les inscriptions au ramassage scolaire BEAUZAC-MONISTROL auront lieu en Mairie la dernière semaine d'Août.

OFFICE DE TOURISME

Suite à l'assemblée générale de l'Office de Tourisme, Madame Maryvonne MOUNIER est la nouvelle présidente. Elle succède à Madame Séverine Chanut-Ollier qui a assumé cette responsabilité pendant des années, Séverine reste au bureau en tant que secrétaire.

Comme chaque année, l'Office de Tourisme vous propose le **concours des maisons fleuries 2010**, qui débute le 15 mai et se termine le 31 août. Vous pouvez venir vous inscrire à l'Office de Tourisme du 15 mai au 15 juillet 2010. Concours gratuit ouvert aux habitants de BEAUZAC en résidence principale ou secondaire, propriétaire ou locataire. Nous vous proposons 2 catégories : « façades, balcons et fenêtres, visibles de la rue » et « maisons et jardins, visibles de la rue ».



D'autre part, l'Office de Tourisme organise le Dimanche 1^{er} Août 2010, toute la journée de 9h00 à 19h00, sa **foire aux produits du terroir**, artisanat, brocante et vide grenier, démonstration de vieux métiers, concours de cake sucré ou salé. Pour la tombola, une journée pour deux personnes avec les cars Gounon et de nombreux autres lots sont à gagner.

Au programme : folklore, démonstrations des vieux métiers, produits du terroir et de l'artisanat, ... Comme les années précédentes, le traditionnel vide grenier aura sa place, vous pouvez vous inscrire à l'Office de Tourisme, Avenue Maréchal LECLERC ou téléphoner 04 71 61 50 74 ;

Email : office@beuzac.com ; Site Internet : www.beuzac.com

Prix des emplacements : 4.60 € les 2 mètres, 7.70 € les 4 mètres et 1.60 € le(s) mètre(s) supplémentaires(s).

Inscription obligatoire. Se munir d'une pièce d'identité.

De plus, à l'occasion des **journées du patrimoine**, les Amis du Vieux Beauzac et l'Office de Tourisme proposent des visites guidées gratuites ouvertes à tous les 18 et 19 septembre 2010. Programme disponible à l'Office de Tourisme.

CET ÉTÉ AVEC CAP ÉVASION

Les programmes sont en préparation et seront dévoilés autour du 15 juin.

Mais, en avant-première, on peut déjà annoncer que les enfants pourront faire de l'équitation, aller à la piscine, dormir sous la tente, faire des veillées au Centre, pratiquer la randonnée, participer à des olympiades, des jeux de pistes, peindre, bricoler, chanter ... Cette année encore, le programme des vacances sera fait de surprises et de découvertes.

Les ados, eux, se préparent déjà pour la course de baignoires, à un tournoi de foot, à des veillées avec les copains des autres accueils ados de la Communauté de Communes.

Le centre fermera ses portes le 27 août et les activités des mercredis reprendront avec la rentrée des classes.

L'accueil de loisirs sera présent au forum des activités le 4 septembre pour présenter ses projets 2010/2011. On peut déjà annoncer la reprise de l'activité cirque ados/adultes et enfants le mercredi ainsi que celle des ateliers poterie enfants et adultes. Une nouvelle activité est en cours d'élaboration : atelier photo argentique avec développement en noir et blanc.

Pour les inscriptions, le Centre est ouvert le lundi et mardi aux heures scolaires et le mercredi de 7h30 à 18h.

Pour les nouvelles inscriptions venir avec le quotient familial, un certificat médical et la photocopie du carnet de vaccination.

Vivement les vacances !!!

NOUVELLES ENTREPRISES ET COMMERCES

Les Jardins de Christel

43590 BEAUZAC

Entretien de jardins et massifs, tonte de pelouse, taille de haies, déneigement.

Tél. 06.21.77.01.71

Tabac-Presses

Myriam MICHEL a remplacé M et M^{me} DORGET

Ouvert le lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi de 7h à 12h30 et de 15h à 19h30, le jeudi et le dimanche de 7h à 12h30.

Tél. 04 71 61 42 11

Bar restaurant, Cave à vins des Remparts

M et M^{me} DUCREUX Jérôme et Lydia remplacent M et M^{me} BENOIST depuis le 1^{er} avril.

Ouvert tous les jours sauf le lundi après-midi et le mercredi après-midi.

Tél. 04 71 61 52 23

UNE ÉTUDE SUR LE COVOITURAGE

Le Pays de la Jeune Loire réalise une étude sur le covoiturage afin de mieux cerner cette pratique sur le territoire et recueillir les suggestions de l'ensemble de la population, pour évaluer au mieux vos besoins et vos attentes et ainsi proposer les équipements les plus adaptés, votre avis nous intéresse.

Merci de bien vouloir remplir le questionnaire internet dans la rubrique « covoiturage » téléchargeable à l'adresse ci-dessous <http://www.pays-jeuneloire.fr/>

communautés de communes

ZONE D'ACTIVITÉS DE PIROLLES

Depuis quelques jours, on peut voir s'activer sur la future extension de la zone de Pirolles une pelleuse qui fouille le terrain par de larges et longues tranchées. Il s'agit de recherches archéologiques faites par l'INRAP (institut national de recherches archéologiques préventives). Ceci est un préalable à l'aménagement du terrain. Souhaitons que le résultat ne retarde pas le début du chantier qui pourrait être en octobre de cette année.



COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 09 AVRIL 2010

Le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie le 09 Avril 2010 à 20h30 sous la présidence de Monsieur Jean PRORIOL, Député-Maire.
Trois conseillers municipaux étaient excusés.

1° - FINANCES COMMUNALES

Le bilan général du Compte Administratif 2009 marque une nette amélioration du résultat de fonctionnement du budget général consécutif à une maîtrise des dépenses de gestion courante et à une optimisation de l'encaissement des recettes et de la fiscalité.

Compte Administratif et Compte de Gestion – Exercice 2009

Le Conseil Municipal, après lecture détaillée des différents articles, approuve le Compte Administratif 2009 :

- Budget Principal

En section de fonctionnement : les dépenses réalisées s'élèvent à **1 654 109,75 €** soit près de 93,14 % des prévisions globales initiales hors autofinancement (365 150,00 €) alors que les recettes encaissées atteignent **2 152 989,65 €** au delà des prévisions.

L'excédent global de **498 279,90 €** est affecté à hauteur de 365 150,00 € en autofinancement de la section d'investissement, le reste 133 129,90 € étant reporté en réserve de la section de fonctionnement.

En section d'investissement : les dépenses réalisées (fin des travaux d'aménagement Centre Bourg 1^{ère} tranche et début de la 2^{ème} tranche, programme voirie 2008, reconstruction du pont de Theil et du chemin de Bérard suite aux crues de Novembre 2008, enfouissement des réseaux à Vaures, programme d'éclairage public, vestiaires du stade de La Garenne, garages municipaux, subvention d'équipement pour le financement des travaux d'eaux pluviales à Chazelet et La Varenne, acquisition de matériels de déneigement,) s'élèvent à **1 123 970,67 €** et les restes à réaliser à **611 671,88 €** (reconstruction des infrastructures suite aux crues, 2^{ème} tranche Centre Bourg et programme voirie 2009). Les recettes encaissées atteignent **723 871,80 €** et les restes à réaliser : **773 092,71,21 €**. Déficit d'investissement : 400 098,87 €.

De même le Conseil Municipal approuve le compte administratif des budgets annexes assujettis à la T.V.A. : « construction de caveaux », « usines-relais » et « multiple rural » dont les écritures comptables sont retranscrites pour partie dans le budget principal.

- Service annexe de l'Eau

En section de fonctionnement : les dépenses réalisées s'élèvent à **445 472,48 €** et les recettes encaissées à **583 243,60 €** soit un excédent de **137 771,12 €** affecté à hauteur de 30 878,14 € à l'autofinancement de la section d'investissement et le reste étant repris en report à nouveau : 106 892,98 €.

En section d'investissement : les dépenses réalisées (AEP Chazelet - La Varenne) atteignent **239 449,69 €**, les restes à réaliser : 76 088,93 €. Les recettes encaissées s'élèvent à **386 693,64 €**, les restes à réaliser : 59 351,00 €. Excédent d'investissement : 147 243,95 €

- Service annexe de l'Assainissement

En section de fonctionnement : les dépenses réalisées s'élèvent à **243 016,08 €** ; les recettes encaissées à **362 523,57 €** soit un excédent de **119 507,49 €** affecté intégralement à l'autofinancement de la section d'investissement.

En section d'investissement : les dépenses réalisées s'élèvent à **909 109,16 €** et les restes à réaliser à 183 493,53 € (Assainissement Chazelet Croix Blanche et La Varenne) ; les recettes encaissées atteignent **608 764,13 €** et les restes à réaliser : 362 234,00 €. Déficit d'investissement : 300 345,03 €.

- Service des Transports Scolaires

En section de fonctionnement : les dépenses réalisées s'élèvent à **100 877,39 €** ; année pleine de la nouvelle organisation des transports scolaires mise en place depuis la rentrée scolaire 2008. Conséquence de l'augmentation substantielle des coûts du transport scolaire, la subvention d'équilibre versée par la Commune passe à 19 398,75 € au lieu de 6 223,07 € en 2008.

En section d'investissement, les dépenses 1 963,42 € correspondent à l'amortissement de la subvention obtenue pour l'acquisition du car et les recettes de **33 234,96 €** enregistrent l'amortissement du bus scolaire. Excédent d'investissement : 31 271,54 €.

Le Conseil Municipal approuve en même temps le Compte de Gestion - Exercice 2009 - établi par Monsieur Bruno PAULET, Comptable du Trésor. Il affecte en priorité à l'investissement les excédents de fonctionnement des différents budgets lesquels seront repris au Budget Primitif 2010.

APPROBATION du Budget Primitif 2010

Maîtrise des dépenses de gestion et augmentation des capacités d'autofinancement des investissements.

En investissement : Achevement de la restructuration du Centre Bourg, Reconstruction du Pont de Bérard et programme de voirie toujours aussi important sont les principaux projets de cet exercice budgétaire.

Sur proposition de la Commission des Finances qui a examiné dans le détail l'ensemble des budgets de la Commune et des services annexes assujettis à la T.V.A., le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les différents documents budgétaires :

Commune :

Face à la stagnation des dotations de l'ETAT, à la faible évolution des bases fiscales et la forte diminution de la taxe additionnelle aux droits de mutation et de la taxe sur les terrains devenus constructibles consécutives à la chute des transactions immobilières sur la commune, le mot d'ordre dans l'élaboration du budget 2010 est une nouvelle fois la maîtrise des dépenses de fonctionnement ; progression limitée de 1,67%. Grâce à l'excédent de fonctionnement dégagé en 2009 il a été possible d'augmenter l'autofinancement des dépenses d'investissement de près de 15 % pour le porter à 419 417,28 € et de s'approcher d'un niveau de financement proche de 20 %. Pour équilibrer la section de fonctionnement, les taux d'impositions seront revalorisés de 2%.

La **section de fonctionnement** s'équilibre en dépenses et recettes à **2 225 000,00 €**.

Les dépenses de fonctionnement se répartissent comme suit : dépenses de gestion des services :

544,6 k€ (24,75%) ; charges de personnels : 761,4 k€ (34,60%) ; subventions de fonctionnement aux associations, à l'école privée Saint Joseph et aux budgets annexes déficitaires (9 000,00 € au CCAS et 18 000,00 aux transports scolaires) , contingents au SDIS (99 890,00 €) et participations aux organismes de coopération intercommunale : 388 k€ (17,64%) ; intérêts d'emprunt : 86 k€ (3,91%), opérations d'ordre et autofinancement des investissements : 420 k€ (19,10%).

Les recettes regroupent les recettes de gestion : 190,9 k€ (produits des services et du domaine : cantine scolaire, services culturels, concessions du cimetière, revenus des immeubles et atténuation des charges. Les dotations de l'ETAT : 595,44 k€ (27,05 % des recettes), les impôts locaux, taxe sur les terrains devenus constructibles, taxe additionnelle sur les droits de mutation et compensations fiscales : 629,5 k€ (28,60%) la compensation TP versée par la Communauté de communes « Les Marches du Velay » : 651,6 k€ (29,62 %) et l'excédent de l'exercice 2009 : 133 k€ (6,05%).

En **section d'investissement** le montant des dépenses et des recettes s'équilibre à **2 315 000,00 €**.

En dépenses : 1 303 229,25 € de crédits nouveaux et 1 011 770,75 € de crédits reportés et de reprise du déficit d'investissement 2009 sont répartis comme suit : Programmes de voirie 2009 et 2010 et chemin de la Vierbe (505 k€) ; restructuration du centre bourg 2^{ème} tranche autour de l'église (476,1 k€) ; reconstruction des infrastructures détruites par les crues : pont de Bérard, passerelle de Bransac et voiries ((304 k€), travaux sur bâtiments communaux (rampe accès handicapés et façades à l'O.T., réaménagement éventuel d'une salle de classe, réfection de façades ancienne mairie (83 k€) ; éclairage public ; acquisitions foncières et matériels (171,1 k€) ; étude élaboration du P.L.U. et étude de diagnostic d'économie d'énergie des bâtiments (42k€).

Par ailleurs la Commune doit apporter sa participation de 25% aux travaux de la caserne des pompiers (77 k€).

Le remboursement du capital des emprunts (177,71 k€) et l'encourt de dette par habitant de 780,00 €.

En recettes, subventions d'équipements : 532 k€, recettes d'équipements : (Taxe locale d'équipement, FCTVA, PVR, cession terrain pour aménagement ZA Piroilles, affectation autofinancement 2009, remboursement avance budget caveaux) ; emprunt nouveau (250 k€) et reste à réaliser (500 k€) ; autofinancement 2010 (420 k€).

Budgets annexes :

L'Assemblée vote ensuite les budgets annexes assujettis de droit à la T.V.A. qui s'équilibrent comme suit :

Construction de caveaux (gestion des stocks de caveaux du nouveau cimetière)

section de fonctionnement	:	93 700,00 €
section d'investissement	:	93 584,00 €

Usines relais (gestion patrimoniale de l'Usine Relais SOME CAB)

section de fonctionnement	:	24 600,00 €
section d'investissement	:	22 000,00 €

(vente de l'usine relais envisagée au 1^{er} Août 2010)

Multiple rural (location du local commercial résidence La Madeleine)

section de fonctionnement	:	15 200,00 €
section d'investissement	:	17 500,00 €

(La Commune doit verser une subvention exceptionnelle de 4 500,00 € pour équilibrer le service)

Service de l'Eau

IL S'AGIT D'UN BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE TRANSITION EN L'ATTENTE DU CALCUL DES NOUVELLES CLEFS DE REPARTITIONS DES CHARGES DU SYMPAE. ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU RESEAU D'EAU POTABLE DES VILLAGES DE CHAZELET – LA CROIX BLANCHE ET LA VARENNE ET MISE EN PLACE D'UN PLAN PLURIANNUEL D'AMELIORATION ET D'OPTIMISATION DES RESERVOIRS ET DES RESEAUX.

Le budget du Service de l'Eau s'équilibre en section de fonctionnement à **652 500,00 €** dont en dépenses : 78 626,91 € au titre de l'autofinancement de la section d'investissement. Les dépenses de gestion du service (électricité, sous-traitance, participation au SYMPAE calculée par rapport à la clef de répartition statutaire en vigueur à ce jour. Participation à l'Agence de l'eau au titre du prélèvement et de la pollution, analyses d'eaux, ...) représentent 70% des crédits globaux (456,95 k€) alors que les intérêts de la dette 1,30 % (8,55 k€) et les amortissements 16,65% (108,5 k€).

La section d'investissement s'équilibre à **428 000,00 €** : achèvement des travaux de renforcement AEP Chazelet, Croix Blanche et La Varenne et programme AEP 2009/2011 pour l'amélioration des réseaux et des réservoirs.

Les investissements seront financés sans emprunt grâce aux subventions du Département, à l'autofinancement et aux réserves constituées ainsi qu'à l'amortissement des réseaux.

Service de l'Assainissement

ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE RACCORDEMENT AU RESEAU D'ASSAINISSEMENT DU VILLAGE DE CHAZELET ET LANCEMENT DES TRAVAUX D'AMELIORATION DE LA GESTION DES EAUX PLUVIALES DANS LE SECTEUR DE MONTOURTIER.

La section de fonctionnement s'équilibre à **321 700,00 €**. Elle prend en compte l'autofinancement de la section d'investissement (93 118,51 €). Les dépenses de gestion (électricité, entretien des réseaux et des stations d'épuration, curage lagune de Piroilles-Le Monteil, analyses) couvrent 38,64 % des crédits (124,3 k€), les intérêts d'emprunt : 6,22 % (20 k€) et l'amortissement des réseaux : 84,4 k€. Elle est financée principalement par la redevance d'assainissement, par la contribution communale aux eaux pluviales (1/3 des dépenses de fonctionnement du service) versée par le Budget Général et la seconde partie de la contribution aux frais de branchement des maisons raccordées ou raccordables au nouveau réseau d'assainissement de Chazelet - Croix Blanche - La Varenne et Les Granges. La participation au raccordement au réseau d'égout acquittée par les constructions neuves est divisée par deux suite à la chute des demandes de permis de construire. La section d'investissement s'équilibre à **821 260,00 €** dont 296 006,47 € de crédits nouveaux. Achèvement des travaux d'assainissement du village de Chazelet et démarrage des travaux de gestion des eaux pluviales sur le secteur des Sausses et Montourtier par la pose d'une canalisation d'eaux pluviales depuis le chemin de Montourtier jusqu'au 1^{er} bassin d'orage dont la construction à l'entrée du fond des Sausses est aussi programmée. Le remboursement de la dette couvre 4,30 % des crédits (37,2 k€).

Les recettes sont couvertes pour partie par les subventions du Département et de l'Agence de l'eau Loire Bretagne (19,05 % des recettes), l'autofinancement 2010 (93 k€ soit 10,80% des recettes), l'affectation en réserve de l'autofinancement 2009 et l'amortissement des réseaux (84,4 k€ soit 9,80%). Pour équilibrer cette section, il est envisagé un nouvel emprunt de 170 000,00 €.

Régie des Transports Scolaires

La section de fonctionnement s'équilibre à 100 000,00 € grâce à une subvention prévisionnelle de 18 500,00 € inscrite au Budget principal de la Commune.

La section d'investissement (36 780,00 €) intègre l'amortissement du car scolaire IVECO et des subventions perçues pour son acquisition.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

LEGERE AUGMENTATION DES TAUX D'IMPOSITION POUR POUVOIR EQUILIBRER LE BUDGET PRINCIPAL.

Pour maintenir voire augmenter les capacités d'autofinancement de l'investissement tout en contenant les charges de gestion, le Conseil Municipal à l'unanimité décide d'augmenter légèrement les taux d'imposition communaux de 2 % soit :

Taxe d'Habitation : 7,99 % (moyenne départementale : 11,23 % - moyenne régionale : 14,97 %)

Taxe Foncière propriétés bâties : 14,71 % (moyenne départementale : 18,13 % - moyenne régionale : 19,32 %)

Taxe Foncière propriétés non bâties : 73,56 % (moyenne départementale : 65,92 % - moyenne régionale : 45,50 %)

le produit attendu des contributions directes pour équilibrer la section de fonctionnement sera de 629 419,00 €.

RECONDUCTION DES SUBVENTIONS COMMUNALES

Pour contenir les dépenses de fonctionnement du Budget Principal, le Conseil Municipal, suivant en cela la proposition de la commission des finances a choisi de maintenir le montant des subventions de fonctionnement aux associations locales et organismes extérieurs équivalents à celui de 2009. Pour les trois clubs sportifs, à l'issue d'un large débat, il est décidé d'appliquer le mode de calcul de la subvention de fonctionnement à partir d'une grille d'évaluation basée sur le nombre de licenciés, l'encadrement des jeunes, les résultats des équipes et les frais d'arbitrage pour le calcul de la subvention 2010.

Par ailleurs, une subvention de fonctionnement de 500,00 € est allouée au KARATE Club Beauzacois fort d'une soixantaine de licenciés qui a pris son indépendance par rapport à l'Association Familiale. Cette dernière verra la subvention communale attribuée pour l'organisation des activités périscolaires auparavant prises par la Communauté de communes « Les Marches du Velay », augmenter de 2 600,00 €. Une subvention de 500,00 € est allouée à l'Association «ETC ...» pour l'organisation de la Fête des Enfants qui se déroulera à l'Espace «La Dorlière» le 22 Mai 2010.

En l'absence d'échanges scolaires, la subvention du Comité de Jumelage est calculée sur la même base que l'année dernière en fonction du chiffre officiel de la population.

Le montant total des subventions versées aux associations locales et aux associations extérieures ainsi qu'aux associations partenaires de la Commune (Office du Tourisme, Comité de Jumelage, organisation de la saison culturelle) est de 71 902 €

Dans le cadre du Plan de relance 2010, l'ETAT reconduit la possibilité pour les communes de percevoir le FCTVA dès l'année suivante si elles s'engagent à investir en 2010 plus que la moyenne des investissements des cinq dernières années. Pour BEAUZAC, cette moyenne étant relativement importante au regard des investissements effectivement réalisables avant le 31 Décembre 2010, il n'est pas donné suite à cette mesure.

DEXIA Crédit Local de France, en collaboration avec la Fédération Nationale du Bâtiment et des Travaux Publics a mis en place une enveloppe financière au profit des collectivités locales à des taux bonifiés. Le Conseil Municipal décide de profiter de ces conditions avantageuses de crédits pour souscrire un prêt de 86 750,00 € sur une période de 15 ans au taux de 2,52 % et financer les travaux de restructuration du Centre Bourg 2^{ème} et 3^{ème} tranches ainsi que la reconstruction des infrastructures détruites par les crues des 1, 2 et 3 Novembre 2008 (Pont de Bérard).

2° - PATRIMOINE COMMUNAL – BATIMENTS COMMUNAUX - VOIRIE

Afin de la sauvegarder comme patrimoine local, Le Conseil Municipal approuve l'acquisition de l'ancienne gare de BEAUZAC à Bransac aux conditions fixées par la SNCF, tant pour le prix de vente basé sur l'estimation de FRANCE DOMAINE soit 8 000,00 € que pour la réalisation des travaux de sécurisation de la voie ferrée (pose de clôture, condamnation d'une porte et d'une fenêtre, enlèvement d'un auvent...) sous la direction des services compétents de la SNCF.

Est approuvée la vente à la Communauté de communes « Les Marches du Velay » d'une parcelle communale cadastrée Section AC n°113 d'une contenance de 7 591 m² afin de lui permettre de réaliser l'aménagement de la future zone d'activités de Pirolles. Le prix de vente est fixé par France DOMAINE à 3,00 € HT le m². Les travaux envisagés devront prendre en compte la desserte agricole de l'ensemble des terrains limitrophes dont l'accès habituel se faisait par cette parcelle.

Le programme de renforcement du réseau d'éclairage public dans le cadre des travaux de restructuration du Centre Bourg – 2^{ème} tranche - approuvé lors d'une précédente délibération est amendé pour prendre en compte la plus value consécutive au choix d'un type de lanternes et de lampadaires plus adaptés aux spécificités architecturales de cet espace urbain autour de l'Eglise.

3° - ADMINISTRATION GENERALE – PERSONNEL COMMUNAL

La modification de la grille des emplois est approuvée pour promouvoir au grade supérieur quatre agents communaux. Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de son intention d'envisager la création d'un emploi de policier municipal pour répondre à la problématique liée à la sécurité des personnes et des biens et aux incivilités et dégradations de tous ordres auxquelles sont confrontés de plus en plus les élus.

Le régime indemnitaire du personnel communal est modifié pour le mettre en conformité avec le décret n°2009-1558 du 125 Décembre 2009 relatif à l'attribution et au calcul de la Prime de Service et de Rendement.

4° - AFFAIRES SCOLAIRES

En application du contrat d'association à l'enseignement public liant l'Ecole Privée Mixte Saint Joseph et l'ETAT, la commune versera une aide financière pour couvrir la charge des dépenses de fonctionnement dans les conditions fixées par l'article 7 du décret n°60-389 du 22 Avril 1960 modifié. Pour l'année 2010, sur la base du coût moyen d'un élève de l'Ecole Publique en 2009 soit **663,90 €**, la participation communale est fixée à **97 000,00 €**.

La Commune participera par ailleurs aux frais de fonctionnement d'une Classe d'Intégration Scolaire (C.L.I.S.) de Bas en Basset et de Pont Salomon qui accueillent chacune 2 élèves domiciliés à BEAUZAC. Le coût de cette participation pour 2009/2010 est de 571,35 € par élève.

Le Maire évoque les rencontres qu'il a eues avec les parents d'élèves de BEAUZAC ainsi qu'avec l'Inspection d'académie et les responsables du Conseil Général au sujet de l'inscription obligatoire des élèves de la commune au Collège public de Monistrol sur Loire en remplacement du collège public de Retournac lequel serait en sureffectif. L'Inspection d'Académie appuie sa décision sur l'application stricte de la carte scolaire qui rattache les élèves de la commune au secteur de Monistrol sur Loire. Pour sa part, le Conseil général doit examiner la possibilité d'améliorer les horaires contraints du service de ramassage scolaire qui dessert les établissements scolaires de Monistrol sur Loire.

05° - QUESTIONS DIVERSES

Jean Pierre MONCHER fait le point sur l'organisation du corso à l'occasion de la fête patronale des 8 et 9 mai prochain et notamment la mise en place de la déviation de la circulation par Le Rousson et par Le Suc.

Est évoqué le problème du chauffage de la salle polyvalente et de l'urgence à améliorer le bilan énergétique de ce bâtiment.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 1h30.

nos joies - nos peines

NAISSANCES

EECKHOUT Zoé
MOULIN Léa
PUPPATTI Mathis
BESSON Maxence
DALLET Lilou

DÉCÈS

BATIFOL Jean
GOURDON Marie
OGIER Pierre
GARDON Hortense
BARLET Marguerite
SABOT Jeanne

BITSCHY Marie
PRUD'HOMME Marie
PONTVIANNE Denise
TERRIER Paul
OLLIER Alice

garde des pharmacies

Les semaines de garde débutent le samedi soir à 19 heures jusqu'au samedi suivant à 19 heures.

Semaine	Pharmacie	Adresse	Téléphone
04 au 11 Juin	Phie BARRALON-MASSON	20 Av. de la Libération • MONISTROL SUR LOIRE	04.71.66.55.51
11 au 18 Juin	Pharmacie BRASSEUR	Pl. H. Champagnac • VOREY	04.71.03.40.13
18 au 25 Juin	Pharmacie OLLIVIER	26 Rue Fossés • YSSINGEAUX	04.71.59.02.71
25 Juin au 02 Juillet	Pharmacie de la MADELEINE	Av. Maréchal Foch • BEAUZAC	04.71.61.47.05
02 au 09 Juillet	Pharmacie CHOMETTE	13 Av. Jean Martouret • MONISTROL SUR LOIRE	04.71.61.61.90
09 au 16 Juillet	Pharmacie PAGES-EYRAUD	Le Bourg • ROSIERES	04.71.57.40.85
14 Juillet	Pharmacie PAGES-EYRAUD	Le Bourg • ROSIERES	04.71.57.40.85
16 au 23 Juillet	Pharmacie MOREL	36 Pl. Mar FOCH • YSSINGEAUX	04.71.59.01.83
23 au 30 Juillet	Phie CHAPON-MASCLAUX	11 Pl République • RETOURNAC	04.71.59.41.30
30 Juillet au 06 Août	Pharmacie DANTHONY-ROUX	4 Fbg Carnot • MONISTROL SUR LOIRE	04.71.66.50.71
06 au 13 Août	Pharmacie COTTIER	2 Rue du 11 Novembre • BAS EN BASSET	04.71.61.85.20
13 au 20 Août	Pharmacie MANISSOLLE	12 Pl. Calade • YSSINGEAUX	04.71.59.06.20
20 au 27 Août	Pharmacie des SUCS	35 Rte Nationale • ST MAURICE de LIGNON	04.71.65.30.67
27 Août au 03 Septembre	Phie BARRALON-MASSON	20 Av. de la Libération • MONISTROL SUR LOIRE	04.71.66.55.51
03 au 10 Septembre	Pharmacie BRASSEUR	Pl. H. Champagnac • VOREY	04.71.03.40.13
10 au 17 Septembre	Pharmacie OLLIVIER	26 Rue Fossés • YSSINGEAUX	04.71.59.02.71
17 au 24 Septembre	Pharmacie de la MADELEINE	Av. Maréchal Foch • BEAUZAC	04.71.61.47.05
24 Septembre au 01 Octobre	Pharmacie CHOMETTE	13 Av. Jean Martouret • MONISTROL SUR LOIRE	04.71.61.61.90

JUIN 2010

Samedi 05 Juin	14h	Concours de pétanque en doublette organisé par la Boule Riveraine de Vaures au siège
Dimanche 06 Juin	10h00	CROIX ROUGE Inauguration de l'Antenne de Beauzac et de sa vesti-boutique – Place du Marché
	11h00	Accueil des bébés organisé par le CCAS à Vourze au Pôle Enfance
	14h15	Marche organisée par le club des marcheurs départ Salle Polyvalente
Vendredi 11 Juin	20h30	Concert «Chœur à cœur» – Salle La Dorlière
Samedi 12 Juin	à partir de 9h	Trophée de la Haute Loire organisé par le Club de Karaté salle Polyvalente
	6h30-18h30 journée	2 ^{ème} Vide-grenier brocante organisé par La Boule Riveraine de Vaures sur le communal de Vaures Exposition de dessins et poteries salle « Espace des Remparts »
Dimanche 13 Juin	journée	Exposition de dessins et poteries salle Espace des Remparts
	14h30	CINEVASION «FANTASTIQUE MR FOX» à L'Espace « La Dorlière »
	17H00	CINEVASION «CAMPING 2» à L'espace « La Dorlière »
	20H30	CINEVASION «MAMMUTH» à L'espace « La Dorlière »
Mardi 15 Juin	21h	Concert de la chorale «Melting potes» – à L'espace « La Dorlière »
Samedi 19 Juin	20h30	Fête de la musique organisée par la Commission Culturelle, l'Office de Tourisme et la Fanfare – Place de l'Europe
	après midi	Fête de l'école publique et exposition sur la forêt organisée par le Sou à l'école. En cas de repli Maison des associations à partir de 10h
Mardi 22 Juin		Classes Chantantes à L'Espace « La Dorlière »
Vendredi 25 Juin	19h-23h	Gala des Activités Famille Rurale à L'Espace « La Dorlière »
Samedi 26 Juin	journée	Kermesse de l'APEL à L'espace « La Dorlière »
	14h	Challenge Marcel Vincent PETANQUE organisé par La Boule Riveraine de Vaures au siège
Dimanche 27 Juin	08h00	Balade des produits du terroir organisée par le Comité de Jumelage à L'espace « La Dorlière »
Mardi 29 Juin	20h30	Spectacle de danse de l'école publique à L'Espace « La Dorlière »
Mercredi 30 Juin		Spectacle fin d'année atelier CIRQUE Espace «La Dorlière»

JUILLET 2010

Vendredi 02 Juillet	18H30	Concours de pétanque nocturne organisé par le Sou de l'Ecole Publique à la Chaud
Samedi 03 juillet	17h	Assemblée Générale du club de Foot Salle Espace des Remparts
Dimanche 04 juillet	12h	Pierrade géante organisée par le club de Foot à la Chaud
	8h45	Marche et pique-nique organisés par le club des marcheurs avec départ Salle Polyvalente
	15h00	CINEVASION «DRAGONS» à L'Espace « La Dorlière »
	18H00	CINEVASION «LES 5 DOIGTS DE LA MAIN» à L'Espace « La Dorlière »
	21H00	CINEVASION «IRON MAN 2» à L'Espace « La Dorlière »
Lundi 05 Juillet	14h00	CINEVASION «DRAGONS» à L'Espace « La Dorlière »
	16H00	CINEVASION «IRON MAN 2» à L'Espace « La Dorlière »
Samedi 10 Juillet	7h50	Concours officiel 16 doublettes organisé par la boule de Pont de Lignon au siège
Dimanche 11 Juillet	A partir de 8h00	Course de baignoires organisée par le Comité des Fêtes sur La Loire à Vaures
Mardi 13 Juillet	18h30 à 22h	Soupe aux choux organisée par les sapeurs pompiers à la caserne et Bal + feu d'artifice à l'espace Polyvalent de « La Dorlière »
Mercredi 14 Juillet	13h50	Challenge et coupe Murgue 32 Doublettes organisés par la Boule des amis au siège
Jeudi 15 juillet		Clôture des inscriptions au concours des maisons fleuries organisé par l'Office de Tourisme.
Vendredi 16 Juillet	16h00 – 19h00	DON DU SANG, à l'Espace « la Dorlière »
Samedi 17 Juillet	20h30	Concert de musique classique du 7th Art Orchestra organisé par la Commission Culturelle, à l'Espace « La Dorlière »
	14h	Challenge de la municipalité organisé par la pétanque Riveraine au stade de La Chaud

Dimanche 18 Juillet	9h - 19h 18h00 21h00	Friperie organisée par la Croix Rouge, salle « Espace des Remparts » CINEVASION «ADELE BLANC-SEC» à L'Espace « La Dorlière » CINEVASION «IMOGENE McCARTHERY» à L'Espace « La Dorlière »
Samedi 17 Juillet		Fête de la chasse soupe aux choux et bal organisés par l'ACCA au communal des Vivats
Dimanche 18 Juillet		Fête de la chasse à 15h30 démonstration d'AGILITY organisée par l'ACCA au communal des Vivats
Samedi 24 Juillet	15h00	Concours de Pétanque organisé par ABCyclisme au stade

AOÛT 2010

Dimanche 01 Août	9h-18h Journée	Exposition-vente organisée par le Club féminin à la Maison des associations Rencontre inter-région et vide grenier organisés par l'Office de Tourisme,
Samedi 07 Août	8H	Concours officiel de boules Challenge Alain DEBOT 32 doublettes organisé par la Boule de Pont de Lignon
Fête du 14 et 15 Août		
Samedi 14 Août		Grande fête annuelle et bal organisés par la Boule Riveraine au communal de Vaures
Dimanche 15 Août		Concours de Pétanque, Bal et soupe aux choux organisés par la Boule Riveraine de Vaures
Mercredi 18 Août	21h00	CINEVASION «ROBIN DES BOIS» à L'Espace « La Dorlière » EN EXTERIEUR (sous réserve)
Jeudi 19 Août	21h00	CINEVASION «L'AMOUR C'EST MIEUX A DEUX» à L'Espace « La Dorlière » EN EXTERIEUR (sous réserve)
Vendredi 20 Août	18h	Challenge restaurant des Pêcheurs en doublette organisé par la Boule Riveraine de Vaures
Samedi 21 Août	14h	Concours de Pétanque organisé par la Boule de Pont de Lignon
Samedi 28 Août	14h	Concours de Pétanque organisé par la Boule Riveraine de Vaures
Samedi 28 Août	18h00	CINEVASION «SHRECK 4» à L'Espace « La Dorlière »
Samedi 28 Août	21h00	CINEVASION «LA TETE EN FRICHE» à L'Espace « La Dorlière »
JOURNEES BEAUZACOISES DU VELO		
Samedi 28 Août	08h00	Randonnées VTT, Départ Salle Polyvalente
Dimanche 29 Août	10h00	6 ^{ème} grimpeée Beauzacoise organisée par AB Cyclisme Départ au Pré Clos
Dimanche 29 Août	15h00 18H00 21H00	CINEVASION «SHRECK 4» à L'Espace « La Dorlière » CINEVASION «AGENCE TOUS RISQUES» à L'Espace « La Dorlière » CINEVASION «MILLENIUM 2» à L'Espace « La Dorlière »

SEPTEMBRE 2010

Samedi 04 Septembre	10h-13h	Forum des associations à la Maison des Associations
Dimanche 05 Septembre	14h15	Marche organisée par le Club des marcheurs départ Salle Polyvalente
Mardi 07 Septembre	20h30	Assemblée Générale Beauzac Fitness à la Salle « Espace des Remparts »
Vendredi 10 Septembre	20h30	Assemblée Générale Sou des Ecoles à la Maison des Associations
Samedi 11 Septembre	10h	Réunion du planning de la Salle Polyvalente à la Salle Polyvalente
Dimanche 12 Septembre	14h30 17H00 20H30	CINEVASION à L'Espace « La Dorlière » CINEVASION à L'Espace « La Dorlière » CINEVASION à L'Espace « La Dorlière »
Vendredi 17 Septembre	20h30 20h30	Assemblée Générale AB Cyclisme salle « Espace des Remparts » CIEL ECRAN à L'Espace « La Dorlière » (à confirmer)
Samedi 18 Septembre	20h30	Reportage vidéo JAPON, fragments d'éternité organisé par la commission culturelle à L'Espace La Dorlière
Samedi 18 Septembre	14h	Journées du patrimoine organisées par les Amis du Vieux Beauzac et l'Office de Tourisme de Beauzac, renseignements et programme à l'Office de Tourisme
Dimanche 19 Septembre	14h	Journées du patrimoine
Dimanche 19 Septembre	11h15	Remise des prix pour le concours des maisons fleuries organisé pour l'Office de Tourisme à salle « Espace des Remparts »
Dimanche 26 Septembre	Journée	RETROUVAILLES DES CLASSES en « 00 » à L'Espace « La Dorlière »

« L'église comme vous ne l'avez jamais vue »



PHIL
primement print
43200 Ysandeux